

## Évaluation de la Culture du savoir axée sur la recherche – Réponse de la direction et plan d'action

Les prix Impacts, une occasion de financement offerte dans le cadre du sous-programme Culture du savoir axée sur la recherche (CSR), sont un ensemble de cinq prix conçus de manière à mettre à profit et à appuyer la culture du savoir axée sur la recherche au Canada. Les prix visent à récompenser chaque année le travail d'un chercheur ou d'un étudiant exceptionnel du domaine des sciences sociales et humaines (SSH), en soulignant leurs réalisations en matière de recherche, de formation en recherche, de mobilisation des connaissances et de diffusion. Cette occasion de financement a été lancée en 2013 à la suite du renouvellement en 2012-2013 de l'architecture d'alignement des programmes du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et de la refonte du programme Prix et bourses spéciales du CRSH. À l'exception de la Médaille d'or, qui existait déjà en vertu de l'ancienne architecture des programmes, tous les prix Impacts ont été conçus et décernés pour la première fois en 2013-2014.

La dernière évaluation des prix du CRSH remonte à 2011-2012 (alors que le programme s'appelait « Prix et bourses spéciales »). Par conséquent, une nouvelle évaluation des prix était prévue pour 2016-2017. La présente évaluation respecte l'exigence en matière de responsabilisation du sous-programme Culture du savoir axée sur la recherche et, plus précisément, son élément principal, l'occasion de financement des prix Impacts. Ce faisant, elle satisfait aux exigences énoncées dans la *Politique sur les résultats* du Secrétariat du Conseil du Trésor, ainsi qu'aux directives et normes connexes.

Les évaluateurs ont fait appel à bon nombre de sources de données pour étudier trois grandes questions : la pertinence, les résultats ainsi que la conception et l'octroi des prix. L'évaluation a porté plus particulièrement sur trois sujets prioritaires : 1) la mesure dans laquelle les éléments de conception et d'octroi ont contribué à la visibilité de cette occasion de financement et à la participation à celle-ci, ainsi que les obstacles perçus à cette participation; 2) l'efficacité de la stratégie de marque de cet ensemble de prix, ainsi que la perception qu'ont les chercheurs et les établissements de la visibilité et du prestige des prix; et 3) la mesure dans laquelle les prix Impacts atteignent les résultats immédiats prévus, compte tenu qu'il est trop tôt dans le cycle de vie de cette occasion de financement pour examiner les résultats à long terme. Les données recueillies et ensuite analysées et résumées proviennent des sources suivantes : entrevues auprès d'importants intervenants, données des rapports sur les réalisations fournies par les lauréats, examen des données administratives (y compris les données financières), examen des fichiers de programme (dossiers de candidature et couverture dans les médias sociaux), examen des documents et analyse du milieu des bourses comparables octroyées à l'échelle nationale et internationale.

L'évaluation a permis de confirmer que les prix Impacts remplissent un objectif distinct et important du cadre canadien du financement, soit celui de souligner et de récompenser les réalisations de la recherche en sciences sociales et humaines au Canada, en particulier celle de favoriser la mobilisation et la transmission de connaissances importantes dans toute la société. Ce rôle cadre bien avec les priorités du gouvernement fédéral qui visent à soutenir l'excellence dans les sciences et avec le premier objectif stratégique du CRSH et les priorités organisationnelles actuelles.

Le rapport d'évaluation contient les recommandations suivantes :

1. Encourager les établissements de petite taille à présenter des candidatures. Les petits établissements sont le seul groupe d'établissements qui a présenté un moins grand nombre de candidatures, et qui a affiché une baisse du nombre de mises en candidature au cours de la période de trois ans visée par l'examen.
2. Clarifier les principaux concepts. La clarification de certains termes devrait faciliter et encourager la présentation de candidatures.
3. Améliorer la stratégie de marque et la promotion des prix Impacts.
4. Surveiller la participation et la réussite de façon continue. À l'avenir, il faudrait surveiller tout obstacle décelé ou perçu relativement à l'accès au programme. Une attention particulière devrait être accordée à certains groupes, dont les petits établissements et les établissements francophones.

Les recommandations formulées dans l'évaluation sont très utiles, et ont permis de mettre l'accent sur les domaines clés que le CRSH continuera de surveiller. Plus précisément, le CRSH surveillera la participation des établissements francophones et des petits établissements, ainsi que leur taux de réussite dans les prochains concours des prix Impacts, en vue d'éliminer les obstacles décelés ou perçus relativement à l'accès au programme. En raison du caractère approximatif et préliminaire des constatations de l'évaluation, étant donné la nouveauté de l'occasion de financement et le nombre limité de lauréats, nous continuerons à collaborer avec nos partenaires clés pour améliorer l'efficacité, la conception et la livraison du programme.

Le plan d'action ci-joint fournit des renseignements précis sur la réponse de la direction aux recommandations contenues dans le rapport d'évaluation.

**Valérie Laflamme, Ph. D.**

Directrice

Portefeuille de la formation en recherche

Programmes de recherche

**Dominique Bérubé, Ph. D.**

Vice-présidente

Programmes de recherche

---

### Coordonnées

Programmes : Melissa Dubreuil, gestionnaire intérimaire, Portefeuille de la formation en recherche

Réponse de la direction : Valérie Laflamme, directrice, Portefeuille de la formation en recherche, et Chris Walters, directeur, Division des communications

Évaluation : Susan Morris, directrice, Division de l'évaluation

ÉVALUATION DE LA CULTURE DU SAVOIR AXÉE SUR LA RECHERCHE – RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION (RDPA)

Recommandation	Réponse de la direction	Mesure	Responsabilité	Priorité et date cible
<p><b>Recommandation 1 :</b></p> <p>Encourager les établissements de petite taille à présenter des candidatures. Les petits établissements sont le seul groupe d'établissements qui a présenté un moins grand nombre de candidatures, et qui a affiché une baisse du nombre de mises en candidature au cours de la période de trois ans visée par l'examen. Pour encourager ou favoriser la présentation de candidatures, les intervenants ont fait entre autres les suggestions suivantes : a) réduire le nombre limite de pages pour certains dossiers de candidature; b) permettre le dépôt électronique des documents, en particulier pour les lettres d'appui (p. ex., afin de réduire le temps nécessaire pour rassembler les signatures sur papier, notamment celles des établissements appuyant conjointement les candidatures d'autres établissements ou organismes).</p>	Acceptée.	<p>Pour faciliter et encourager le dépôt de candidatures, le CRSH :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• examinera la description de l'occasion de financement et les processus, afin de s'assurer que l'excellence au sein des divers établissements est bien soutenue dans le cadre des prix Impacts;</li> <li>• réduira le nombre limite de pages pour tous les dossiers de candidature;</li> <li>• autorisera les établissements qui proposent des candidats à présenter des lettres d'appui numérisées dans leur dossier de candidature;</li> <li>• élaborera un plan de mobilisation pour encourager la participation et obtenir une rétroaction, afin de réduire davantage les obstacles à la participation.</li> </ul>	Portefeuille de la formation en recherche	<p>Priorité : Élevée</p> <p>Date cible : Février 2018</p>
<p><b>Recommandation 2 :</b></p> <p>Clarifier les principaux concepts. La clarification de certains termes devrait faciliter et encourager la présentation de candidatures. À cette fin, on pourrait :</p> <p>a) décrire le terme « impact » (p. ex., bien expliquer comment les chercheurs en sciences humaines peuvent démontrer l'impact de leurs travaux);</p>	Acceptée.	<p>Pour faciliter et encourager la présentation de candidatures, le CRSH :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• examinera la manière par laquelle le concept d'« impact » pourrait être mieux défini dans la description de l'occasion de financement, tout en veillant à ce que sa portée soit suffisamment large pour englober les différentes façons dont l'« impact » peut se manifester dans l'ensemble des domaines de recherche et des disciplines du CRSH.</li> </ul>	Portefeuille de la formation en recherche	<p>Priorité : Moyenne</p> <p>Date cible : Février 2018</p>
<p>b) préciser le contenu d'un plan de promotion pour en améliorer l'uniformité et la qualité. Ces précisions pourraient aussi</p>	Acceptée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En consultation avec les parties prenantes du programme, examiner les éléments de conception du programme liés au plan de</li> </ul>	Communications	<p>Priorité : Moyenne</p>

Recommandation	Réponse de la direction	Mesure	Responsabilité	Priorité et date cible
comprendre des suggestions sur la façon de concevoir des plans de promotion qui favoriseraient une visibilité durable au fil du temps;		promotion. À la suite des résultats de l'examen, une décision sera prise au sujet des étapes suivantes.		Date cible : Février 2019
c) Établir une distinction entre les catégories de prix, surtout les Prix Partenariat et Connexion. On pourrait revoir les critères d'octroi, ajouter certaines caractéristiques distinctives aux prix, modifier le libellé de la stratégie de marque publique des prix et fournir aux établissements qui proposent des candidatures des exemples de candidats admissibles ou retenus.	Acceptée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>En consultation avec les parties prenantes du programme, examiner les éléments de conception du programme liés aux catégories de prix. À la suite des résultats de l'examen, une décision sera prise au sujet des étapes suivantes.</li> </ul>	Portefeuille de la formation en recherche	Priorité : Moyenne  Date cible : Février 2019
<p><b>Recommandation 3 :</b></p> <p>Améliorer la stratégie de marque et la promotion des prix Impacts. Il faudrait renforcer la stratégie de marque et la visibilité des prix Impacts et celle du CRSH. À cet effet, les parties prenantes recommandent a) d'accroître la visibilité de la cérémonie de remise des prix, soit en tenant un événement indépendant ou en élargissant et en diversifiant l'auditoire; b) de mettre à profit d'autres événements pour inviter des lauréats; c) d'organiser ou de soutenir des événements dans la ville où sont établis les lauréats.</p>	Acceptée.	<p>Il a été reconnu que la visibilité des prix Impacts sera vraisemblablement renforcée avec le temps si la stratégie de marque est maintenue. Toutefois, pour renforcer la stratégie de marque des prix Impacts à court terme, le CRSH :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>mettra constamment à profit les occasions qui se présentent lors des conférences, des événements organisés par l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) et d'autres événements, pour faire la promotion des prix Impacts;</li> <li>mettra en valeur les anciens lauréats des prix Impacts par l'intermédiaire des canaux de communication du CRSH, en faisant valoir leur expertise;</li> <li>encouragera les établissements à organiser, à l'échelle locale, des cérémonies de remise des prix Impacts et à mettre à profit les réseaux du CRSH afin de susciter la participation de potentiels intervenants aux activités de diffusion liées aux prix Impacts, s'il y a lieu;</li> <li>explorera la possibilité d'organiser des activités de diffusion durant lesquelles les</li> </ul>	Division des communications	Priorité : Faible  Date cible : Juin 2018

Recommandation	Réponse de la direction	Mesure	Responsabilité	Priorité et date cible
		lauréats des prix pourront promouvoir leurs recherches.		
<p><b>Recommandation 4 :</b></p> <p>Surveiller la participation et la réussite de façon continue. À l'avenir, il faudrait surveiller tout obstacle décelé ou perçu relativement à l'accès au programme. Une attention particulière devrait être accordée à certains groupes, dont les petits établissements et les établissements francophones.</p>	Acceptée.	<p>Le CRSH continuera de surveiller la participation et la réussite des établissements, ce qui comprendra le suivi des obstacles décelés ou perçus, tout en mettant l'accent sur les établissements francophones et les petits établissements. Plus précisément, le CRSH :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• élaborera des rapports sur mesure pour surveiller, de manière périodique, la participation des établissements francophones et des petits établissements, ainsi que d'autres dimensions, y compris celles qui sont liées à l'équité et à la diversité.</li> </ul>	Portefeuille de la formation en recherche	<p>Priorité : Élevée</p> <p>Date cible : Février 2018</p>